

N/REF : 4/03/2025 11H27 C:000053 I:00266
V/REF : AC/C14121
V/Email reçu le Mardi 04/03/2025 a 11H27

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. SBE
IMMEUBLE : SAR. BERNHARDT -SBE
1, SQUARE SARAH BERNHARDT
.
35000 RENNES

Rennes, le 12 Mars 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 1 BERNHARDT - MLLE MARCHAND 06 23 04 27 40
LOGEMENT N° 003023, PORTE N°167, 16° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : POSE WC COMPLET
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 10/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.
DÉPOSE ET ENLEVEMENT WC.
DÉPOSE ET ENLEVEMENT PIPE WC.
FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT PIPE WC.
FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT WC.
CONTRÔLE ÉTANCHÉITÉ.
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT.
NETTOYAGE CHANTIER.

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 10/03/25 a 13H46 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL078-FP.	Cuvette/réservoir (WC complet)	1	280,00
				280,00
		TOTAL H.T.		280,00
		T.V.A. a 10,00%		28,00
		TOTAL T.T.C.		En EURO 308,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.